

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
227-5

1979

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1994-10

Amendement 2

**Conducteurs et câbles isolés au polychlorure
de vinyle, de tension nominale au plus égale
à 450/750 V**

**Cinquième partie:
Câbles souples**

Amendment 2

**Polyvinyl chloride insulated cables of rated
voltages up to and including 450/750 V**

**Part 5:
Flexible cables (cords)**

IEC 60227-5 am2 Ed. 1.0 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

© CEI 1994 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

• Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 20B: Câbles de basse tension, du comité d'études 20 de la CEI: Câbles électriques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
20B(BC)150	20B(BC)153

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 14

4 Câble souple pour guirlandes lumineuses

Remplacer le titre et le texte de cet article par ce qui suit:

4 Câble souple pour guirlandes lumineuses pour usage à l'intérieur

4.1 *Désignation*

227 IEC 43.

4.2 *Tension assignée*

300/300 V.

4.3 *Constitution*

4.3.1 *Âme*

Nombre d'âmes: 1.

L'âme doit être conforme aux prescriptions de la CEI 228, pour les âmes de la classe 6.

4.3.2 *Enveloppe isolante*

L'enveloppe isolante doit être en deux couches d'un mélange de polychlorure de vinyle du type PVC/D appliqué par double extrusion autour de l'âme.

La couche externe doit avoir une couleur contrastant avec celle de la couche interne et doit adhérer à la couche interne.